

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB304 Infographie : web 4			
Code	ARPB3B04P304	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-François DELVIN (jean-francois.delvin@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement didactique et pédagogique du baccalauréat en Publicité. Elle vise au développement des acquis techniques des 3 premiers blocs par des mises en pratiques plus complexes et l'apport de techniques plus pointues.

Le contenu de ce 4e bloc est davantage concentré sur la publicité en ligne sous ses différentes formes (bannering, sites sociaux, web apps, e-commerce, campagnes virales, etc) tout en accordant toujours une large part à la conception et au web design.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**

Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques

2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité

Sous Compétence 2.2 Compétences "Arts appliqués"

2.2.3 Mobiliser tout type de techniques et d'expression à l'usage professionnel

Compétence 3 **Compétences spécifiques**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser le graphisme dans ses techniques imposées par la profession

3.1.2 Concevoir une composition graphique lisible et équilibrée

3.1.4 Utiliser de manière performante les techniques informatiques les plus adéquates, notamment en photographie, en typographie...

Sous Compétence 3.2 Analyser et résoudre des situations professionnelles dans le domaine de la publicité

3.2.3 S'adapter aux nouveaux médias et aux nouvelles formes de marketing

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de concevoir et réaliser des campagnes « on line » créatives (banners, réseaux sociaux, sites, web apps, etc)
- de maîtriser les possibilités techniques de la publicité en ligne en fonction des nombreuses contraintes liées à ces formats particuliers.
- de concevoir et réaliser des sites web professionnels, graphiques, intuitifs, ergonomiques et interactifs.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB3B04P304A Infographie : web 4

48 h / 3 C

Contenu

En collaboration avec d'autres activités ou UE, conception et réalisation de campagnes online :

- E-commerce
- Newsletter
- Apps et prototypage
- Adwords
- Sites dynamiques, CMS, bootstrap, etc.

Démarches d'apprentissage

- Expositives, interrogatives et actives : explications en classe, application de la théorie par des exercices dirigés et individuels.
- Interaction avec d'autres cours (conception), découvertes et travaux personnels lors d'exercices de créations.
- Travail en binômes pour une réflexion plus poussée et une meilleure expérience utilisateur.
- Ateliers

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation continue et soutien lors des exercices réalisés en cours.

Sources et références

Bibliographiques :

- Olivier Hennebelle, "HTML5, CSS3 et JavaScript", Editions Eni Eds
- Luc Van Lancker, "HTML5 et CSS3, Maîtrisez les standards des applications web", Editions Eni Eds
- Ethan Marcotte, "Responsive web design", Coll. "A book apart", Editions Eyrolles
- Jérémy Keith, "HTML5 pour les web designers", Coll. "A book apart", Editions Eyrolles
- Dan Cederholm, "CSS3 pour les Web Designers", Coll. "A book apart", Editions Eyrolles
- Jean Engels, "HTML5 et CSS3, Cours et exercices", Editions Eyrolles
- Mathieu Nebra, "Réussir son site Web avec XHTML et CSS", Editions Eyrolles
- Raphaël Goetter, "CSS 3 Flexbox", Editions Eyrolles
- Raphaël Goetter, "CSS 3 Grid Layout", Editions Eyrolles

Sitographique :

- www.w3.org
- <https://www.awwwards.com/>

- siteduzero.com
- alsacreations.com
- webdesignerdepot.com
- smashingmagazine.com
- webdesignerwall
- Google Adwords
- Nombreuses autres références, utilitaires en ligne et webapps citées au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Labos informatiques équipés : rétroprojecteur, connexions WiFi ou Ethernet

Chaque étudiant doit être équipé de son ordinateur et des logiciels requis (CreativeSuite, navigateurs, etc)

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Il s'agit d'un cours à évaluation continue. Les exercices sont donc travaillés en classe et évalués au fur et à mesure de la réalisation jusqu'à la remise d'un document final qui est noté.
- Un travail plus conséquent est demandé en fin de cursus, évalué à raison de 40% du total des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	60			Evc	60
Période d'évaluation	Trv	40			Trv	40

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

- La présence aux cours est obligatoire.
- La présence lors des remises de travaux est obligatoire.
- Pour être admis au cours, l'étudiant doit disposer de son propre ordinateur, équipé des logiciels requis.
- Pendant le quadrimestre, le non respect des dates de remise entraînera un retrait de 3 points sur 20 par jour de retard.
- La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.
- Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).